

1- L'ASH au niveau Institutionnel

National :

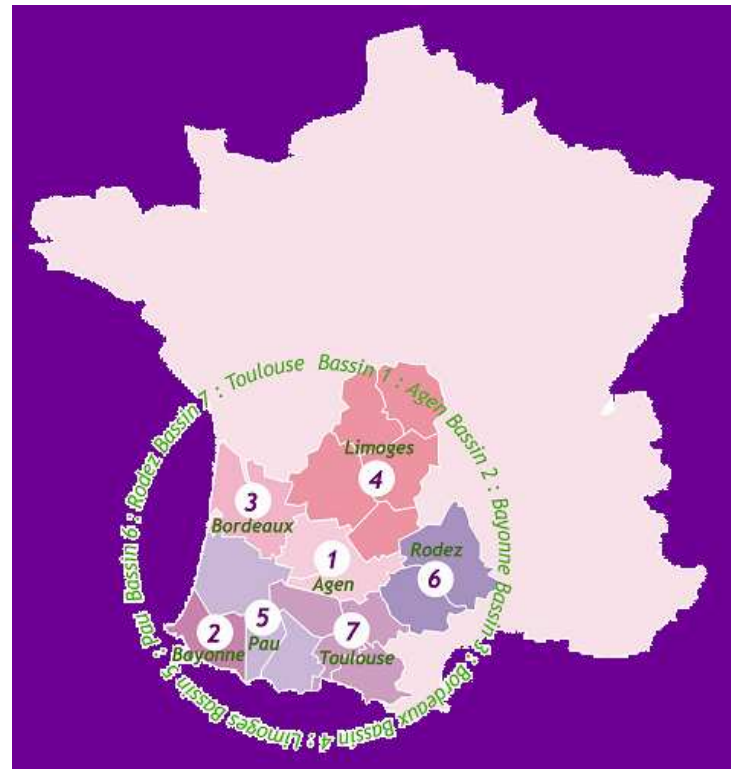
Responsables ASH : SGEC : mission Besoins Educatifs Particuliers.

Responsable : Françoise Maine,

Site des RASH 1^{er} et 2^d degrés.

Grand Sud Ouest en lien avec Formiris Sud Ouest

Responsables ASH associés au nouveau parcours de formation ASH.



Aquitaine

Groupe des responsables ASH des 5 diocèses d'Aquitaine.

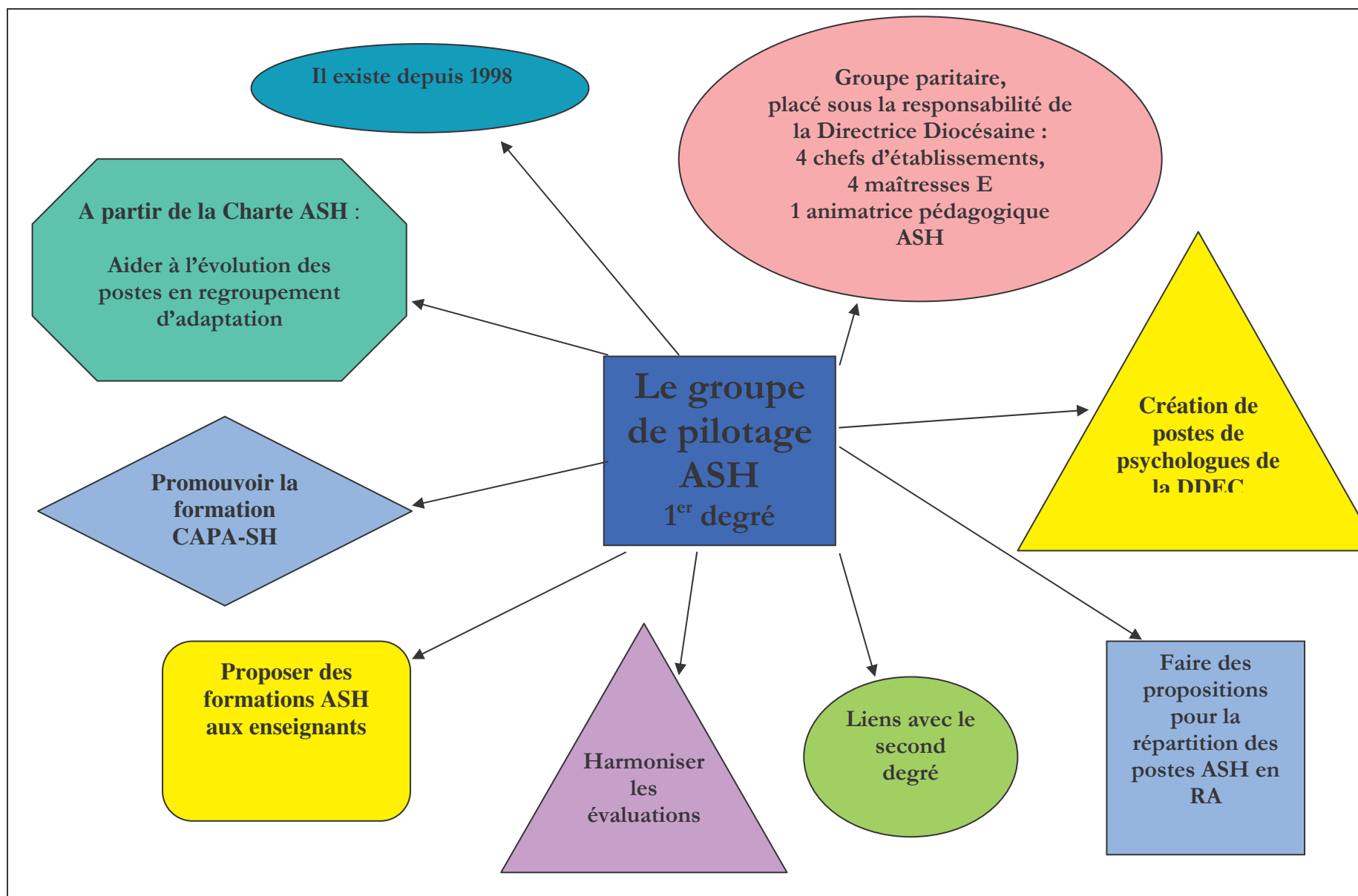
Dossier présenté au CAEC en janvier 2009: état des lieux qualitatif et quantitatif des postes E

Réflexion sur les évaluations diagnostiques : journée de formation régionale à la DDEC de Bordeaux, avec les conceptrices des outils FAR CII et CLÉS CIII (responsables ASH et formatrices à l'IFPB).

Diocèse du Lot et Garonne

La directrice diocésaine prend toutes les décisions concernant l'ASH dans le diocèse :
Ouvertures, maintien, répartition des structures et dispositifs spécialisés.
Création d'un poste d'animatrice pédagogique ASH à mi-temps.

Le Groupe de Pilotage ASH :



2- Evolution des textes officiels

1909

Création de classes de perfectionnement pour enfants « arriérés », puis « débiles mentaux » en 1964.

1963

CAEI (*enfants et adolescents déficients ou inadaptés*)

AIS

1987 : CAPSAIS

Circulaire de 1990

Mise en place et organisation des **RASED** (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). On distingue les classes d'adaptation et les regroupements d'adaptation.

Circulaire de 1991 scolarisation des enfants handicapés à l'école primaire

Les CLIS se substituent aux classes spéciales : classes de perfectionnement, classes pour handicapés sensoriels, classes pour handicapés moteurs, etc.

Circulaire de 2002

112 : Accueil des élèves handicapés :

113- Dispositif de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le 1^{er} degré.

On parle de **dispositifs**, inclus dans le projet d'école : actions pédagogiques coordonnées.

Prévention, remédiation, collaboration entre les maîtres des classes et spécialisés.

Stratégies d'évaluation collective, ciblées et pertinentes, choisies avec les enseignants qui sont associés à la passation et à l'analyse des résultats.

le directeur d'école a certainement un rôle décisif pour favoriser l'intégration des activités des personnels spécialisés au sein de la vie pédagogique de l'école.

Les parents sont régulièrement informés des bilans et des propositions de modification, de poursuite ou d'arrêt du projet.

Les classes d'adaptation sont exceptionnelles, sous certaines conditions, pour une période limitée

Logique de parcours accompagnés selon les besoins des élèves.

Loi de février 2005

(après de nombreuses circulaires dans lesquelles on parlait de politique d'intégration en faveur des enfants handicapés et de scolarisation individuelle)

MDPH

Scolarisation des élèves handicapés

Projet personnalisé de scolarisation

Notion de handicap distincte de celle de difficulté scolaire

Rentrée 2007 : **ASH** (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés)

Circulaires du 17 juillet 2009

087 : Scolarisation des élèves handicapés à l'école primaire ; actualisation de l'organisation des classes pour l'inclusion scolaire.

088 : Fonctions des personnels spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire.

Comme dans toutes les circulaires concernant les aides spécialisées, on reste dans une logique :

D'abord : prévention et différenciation dans la classe,
évaluation continue des compétences acquises par chaque élève.

Mise en place des aides spécialisées quand les aides apportées en classe s'avèrent insuffisantes, que l'on mesure « un écart important par rapport aux attentes des enseignants ».

« Quand un élève relève successivement, voire concomitamment, de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée, il convient de garantir la complémentarité entre les deux modes d'action »

PPRE « Lorsque la difficulté scolaire est importante, les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du P.P.R.E. ou du projet d'aide spécialisée à l'école maternelle ou à l'école élémentaire »

3- Les Structures ASH

L'enseignement spécialisé (<i>textes officiels</i>)				
✚ Elève en difficulté			✚ Elève handicapé	
Education Nationale			Ministère de la santé MDPH Conseil Général	
Enseignant de la classe		Enseignant spécialisé		Personnel médico-éducatif
Structures d'adaptation (RA)			C D A *	Structures de scolarisation des élèves handicapés CLIS / UPI
C D O E A *	EGPA <i>(Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés)</i> EREA <i>(Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)</i>			
* CDOEA : Commission Départementale d'Orientation pour les Enseignements Adaptés				
* CDA : Commission des Droits et de l'Autonomie				

Dispositifs et structures d'accueil de l'Enseignement Catholique du Lot et Garonne

<p style="text-align: center;"><u>Adaptation</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Elève en difficulté</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p>	<p>Primaire :</p> <p>Regroupements d'adaptation (RA) sur une ou deux écoles (Maîtresse E)</p> <p>Collège</p> <p>Enseignement Général Adapté (EGPA)</p>
<p style="text-align: center;"><u>Intégration</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Elève handicapé</u></p> <p style="text-align: center;"><u>MDPH</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Conseil général</u></p>	<p>Scolarisation individuelle à temps complet ou partiel</p> <p>En classe ordinaire, avec un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)</p> <p>Scolarisation collective</p> <p>Primaire : Classe d'Intégration Scolaire (CLIS)</p> <p>Collège : Unité Pédagogique d'Intégration (UPI)</p>

Maternelle / Primaire

11 regroupements d'adaptation en répartition

<p>Ste Foy <i>Agen</i> <i>et</i> Ste Geneviève <i>Astaffort</i></p>	<p>Félix Aunac CIII <i>Agen</i> <i>et</i> Sacré Cœur CII <i>Agen</i></p>	<p>Félix Aunac Cycle II <i>Agen</i></p>
<p>Ste Catherine <i>Villeneuve</i></p>	<p>Jeanne D'Arc <i>Villeneuve</i> <i>et</i> St Pierre <i>Casseneuil</i></p>	<p>Ste Marie <i>Ste Livrade</i></p>
<p>Ste Foy <i>Marmande</i></p>	<p>Notre Dame <i>Monbahus</i></p>	<p>Ste Marie <i>Casteljaloux et</i> Ste Anne <i>Feugarolles</i></p>
<p>Notre Dame <i>Tonneins</i> <i>et</i> St Christophe <i>Nérac</i></p>		<p>Ste Marie <i>Monsempron</i> <i>et</i> Ste Catherine <i>St Sylvestre</i></p>

Collège

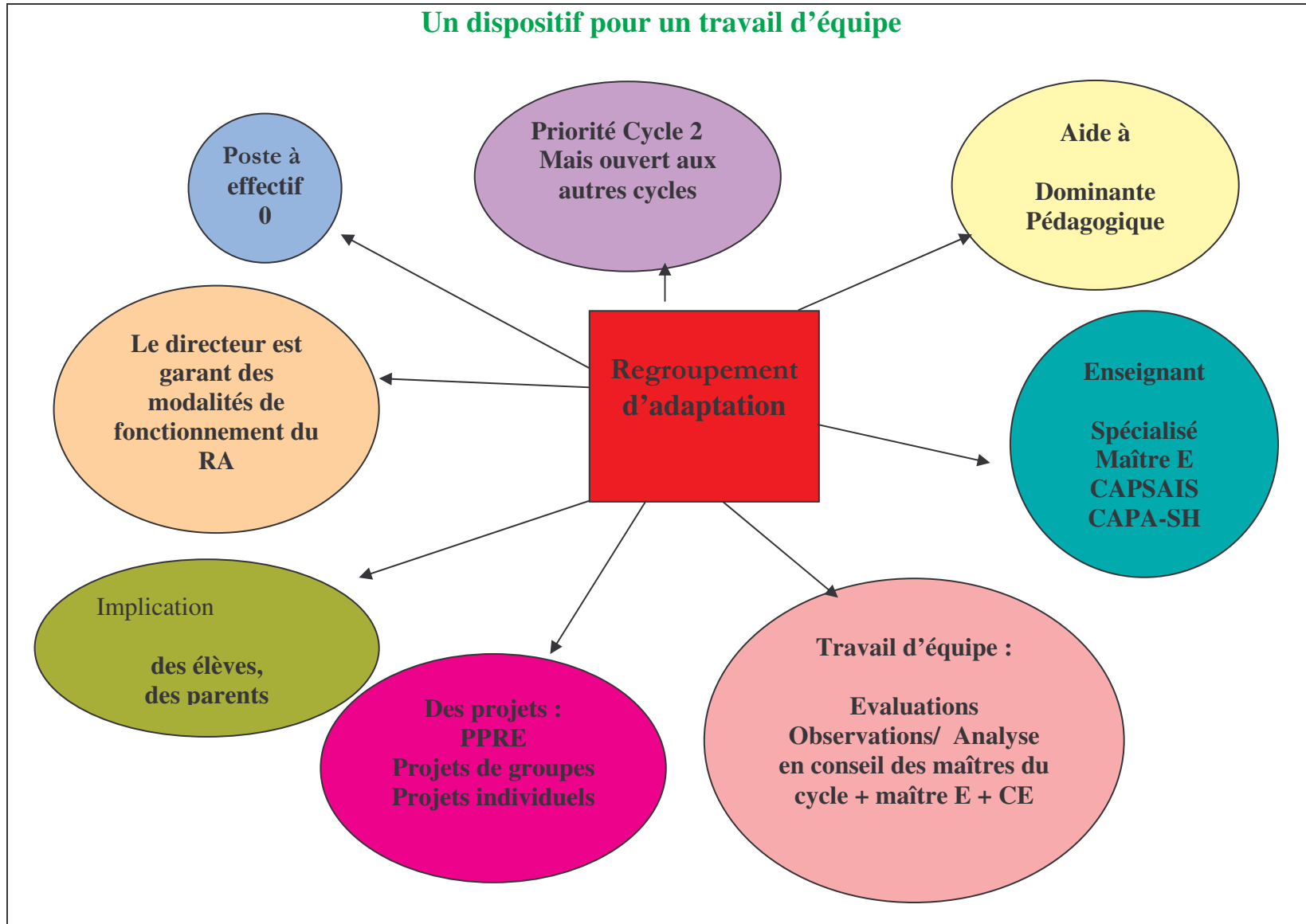
3 EGPA

Félix Aunac <i>Agen</i>	Saint Pierre <i>Casseneuil</i>	Sainte Marie <i>Casteljaloux</i>
-----------------------------------	--	--

Structures d'intégration collectives

	En Primaire		
2 CLIS	Ste Marie <i>Casteljaloux</i>	Ste Foy <i>Agen</i>	
	En Collège		
2 UPI	Notre Dame <i>Monbahus</i> Troubles spécifiques du langage	Sainte Foy <i>Agen</i> Troubles des fonctions cognitives	Félix Aunac <i>Agen</i> Troubles des fonctions cognitives Septembre 2010

4- Un RA, comment ça marche ?



5- Le rôle du maître E

Les 2 axes du regroupement d'adaptation



Prévention



Remédiation

Textes de référence :

1990 : Circulaires RASED

2002 et 2009: Adaptation et Intégration scolaire

La prévention

Concerne tous les
élèves

Ensemble des démarches qui visent à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation, son amplification.

Surtout en maternelle
Mais aussi tout au long de l'école primaire.

La prévention des difficultés se fonde sur l'observation de l'élève dans des contextes différents :

- ✓ Dans le groupe- classe face à des tâches scolaires
- ✓ En dehors de la classe dans des ateliers ou des petits groupes

La collaboration entre les enseignants de la classe et le maître E favorise l'adaptation des pratiques pédagogiques :

- ✓ Ateliers,
- ✓ Projets en co- animation...

La remédiation

**Etre un élève.
Donner du sens aux
apprentissages**

**Pour aider les élèves
ayant des difficultés
persistantes**

(Re) Mobiliser ses compétences

**Maîtriser ses méthodes et
techniques de travail**

**Découvrir ses stratégies
personnelles**

**Prendre
conscience de ses
progrès**

Dépasser ses difficultés

Transférer sa réussite dans la classe

Modalités d'intervention

En petits groupes :

Prévention
Ateliers pour tous les élèves
d'une classe.

Remédiation :
Pour les élèves BEP

Dans la classe :
Co-intervention projet
élaboré avec le MC pour
toute la classe.
Suivi des élèves BEP
pour aider au transfert
de l'aide E.

En demi-groupe-classe

Projet élaboré avec MC
en fonction des besoins repérés
pour toute une classe.
Aide à la différenciation.

Soutien/ aide personnalisée	Aide spécialisée
Enseignant de la classe ou de l'équipe	Enseignant spécialisé
Différenciation	Difficultés persistantes
Difficultés d'apprentissage de quelques notions scolaires	Processus cognitifs

Ce schéma ne correspond plus à l'évolution du travail d'équipe...

Nouveau schéma :

<i>Il s'agit d'aller vers une mutualisation des compétences et une complémentarité des aides :</i>	
Enseignant de la classe ou de l'équipe	/ Enseignant spécialisé
Soutien/ aide personnalisée	/ Aide spécialisée
Différenciation	/ Processus cognitifs
Difficultés d'apprentissage de quelques notions scolaires.	
Difficultés persistantes	

Processus cognitifs

Pourquoi
j'apprends ?

Comment ?
j'apprends ?

Verbaliser mes
stratégies

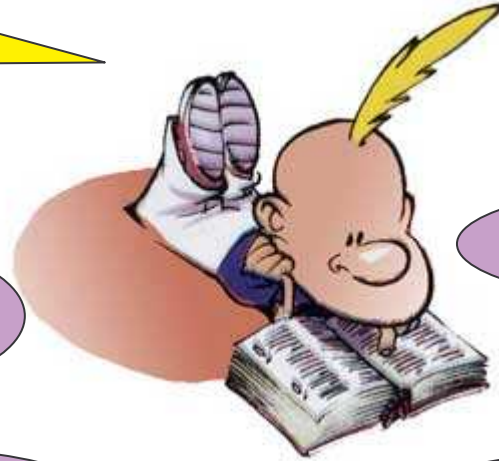
Faire des liens

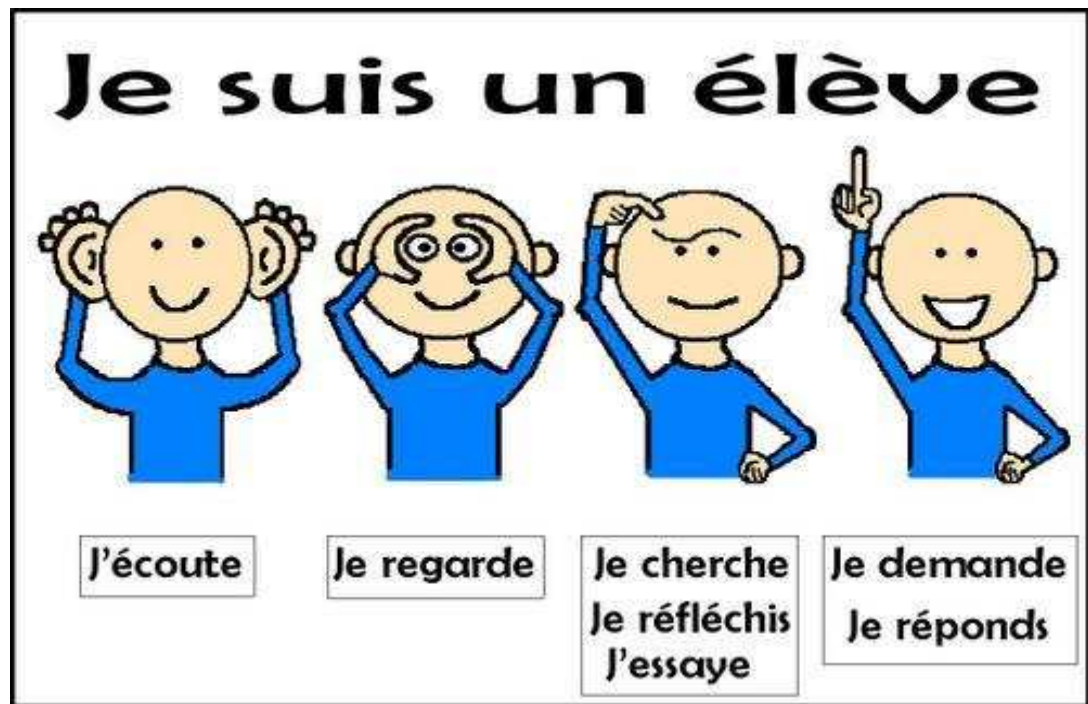
Confronter mes
stratégies

Structurer ma pensée

Organiser mes repères
espace / temps

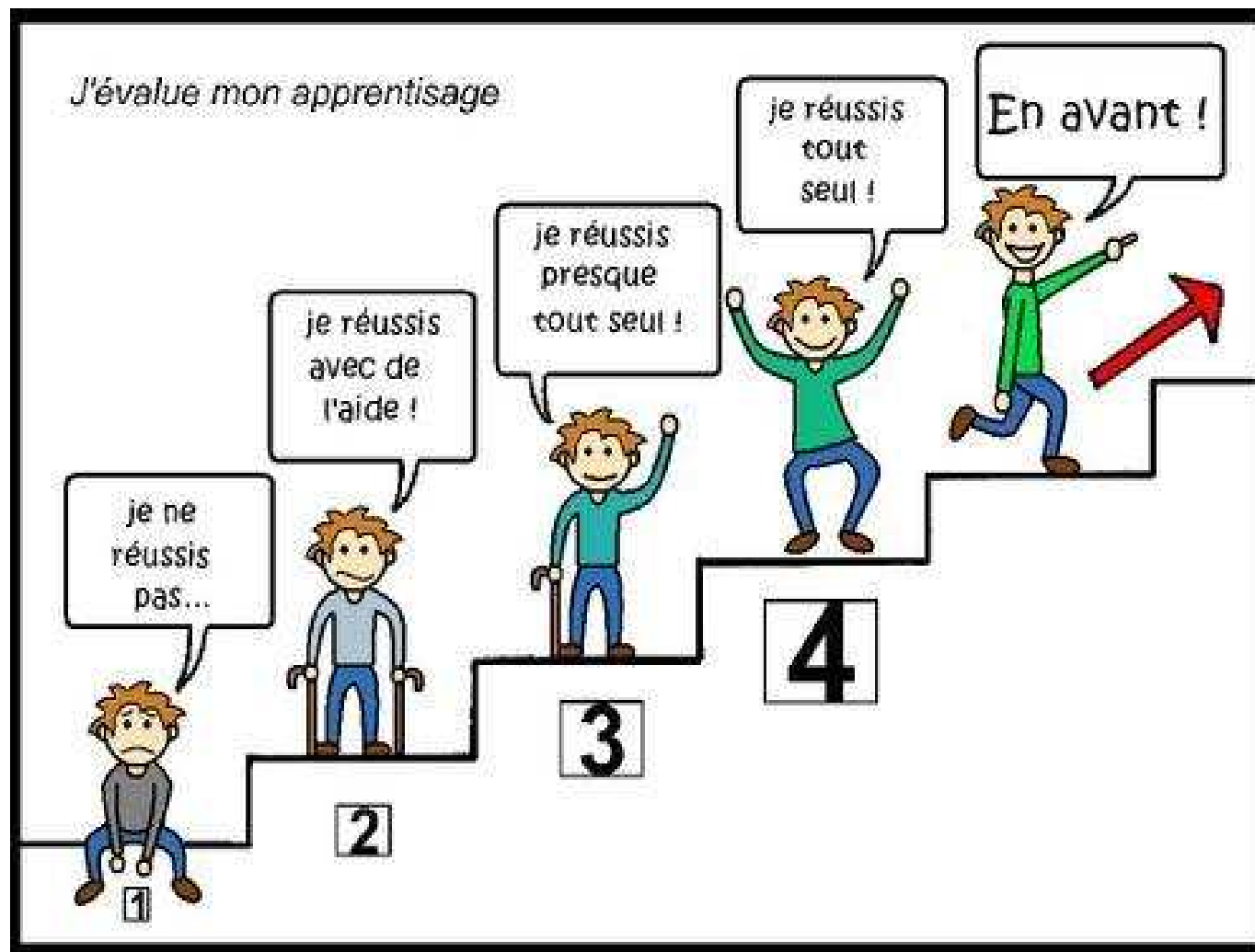
Maîtriser
Mes méthodes de
travail





Source : Paul Cortès - Maître E RASED

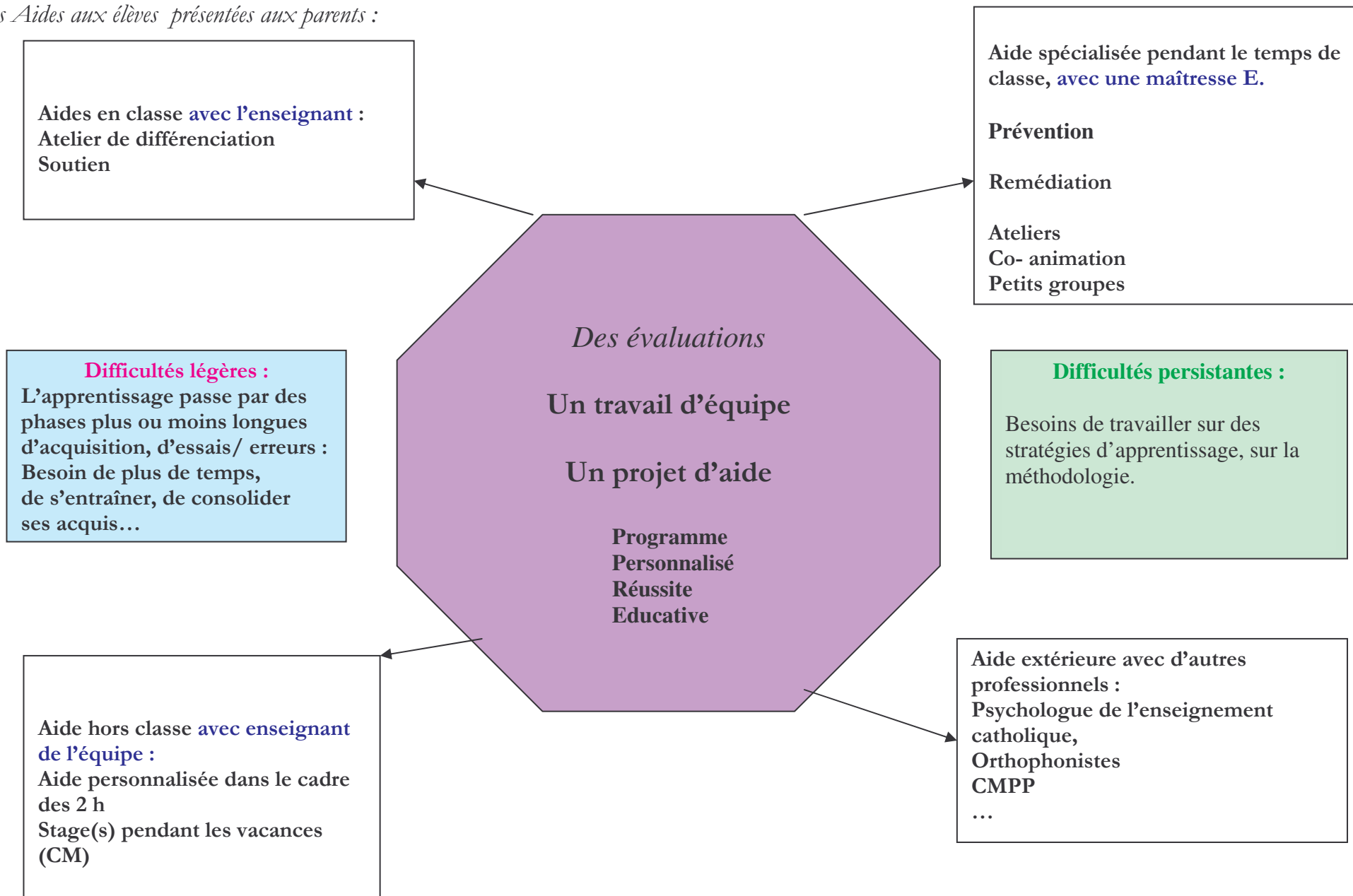
<http://aled.over-blog.fr/>



Source : Paul Cortès - Maître E RASED

<http://aled.over-blog.fr/>

Les Aides aux élèves présentées aux parents :



D'après un document du SGEC- Françoise Maine.

6- Mais que font les enseignants spécialisés pendant leurs réunions ?



Chaque année :
2 journées communes
4 réunions de secteurs (E)

Harmoniser les pratiques et le
fonctionnement des RA.

Auto-formation

Lieu d'échanges et de mutualisation
d'idées
de pratiques
d'outils

Proposition du texte de la
Charte ASH
et schémas site DDEC

Outils du RA
Formulaire

Accompagnement des
titulaires sans formation et
des suppléants

Accompagnement de la
formation ASH

Evaluations diagnostiques

Grille 4 :
Stratégies cognitives

Evaluations spécifiques
Langue orale GS
Lecture CP - CE1
Maths CP

Lien aide personnalisée/ aide spécialisée
Expériences de co-laboration
Retours des formations individuelles : Langage, dyslexie

« Eduquer c'est espérer ; et espérer en l'élève c'est aimer son avenir. » P. Malartre

